

Le marqueur a du non réalisé en laari-kikoongo

Elise Solange Bagamboula

▶ To cite this version:

Elise Solange Bagamboula. Le marqueur a du non réalisé en laari-kikoongo: Futur, subjonctif et impératif. Studies in African Linguistics, 2017. hal-01442329

HAL Id: hal-01442329 https://inalco.hal.science/hal-01442329

Submitted on 20 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE MARQUEUR Á DU NON REALISE EN LAARI-KIKOONO : FUTUR, SUBJONCTIF ET IMPERATIF

Bagamboula Elise Solange

PLIDAM/INALCO

Université Sorbonne Paris Cité

Cet article vise à présenter la manière dont le futur, le subjonctif et l'impératif sont conjugués, en laarikikoongo, avec le marqueur \acute{a} qui a la valeur métalinguistique de 'non réalisé'. La démarche théorique et méthodologique est celle de la théorie de l'énonciation. Les opérations mises en jeu sont déterminées en partant des marqueurs et non des morphèmes. Au futur, le marqueur \acute{a} est utilisé sans autre marqueur après le sujet, ce qui le rend, par définition, incertain. Au subjonctif, il est employé avec le marqueur a, placé après celui du sujet qui détermine la subjectivité du locuteur relative au choix qu'il opère un choix dans la formulation de l'éventualité ou du souhait. Le procès du verbe à l'impératif n'est pas également réalisé. A la différence du futur et du subjonctif, l'impératif est employé sans marqueur du sujet. Il apparaît donc que le futur, le subjonctif et de l'impératif ont en commun le fait qu'ils traduisent un procès fictif.

Le marqueur \acute{a} du non réalisé n'a pas encore fait l'objet d'une étude. Il existe toutes fois quelques éléments qui font référence au futur en laari¹, notamment dans l'article de Picabia (2002 : 118) qui considère que le futur se construit avec l'auxiliaire mbo et « introduit une forme de certitude. On pourrait le comparer à certains emplois du passé composé français [...] ». Jacquot (1971) décrit le subjonctif à l'aide des exemples suivants :

tunua « que nous buvions », tukaba « que nous partagions », tuzákalaká « que nous nous asseyons », tukulubíká « que nous vous saluions », tukaba « que nous partagions », tukulubíkili « que nous vous ayant salué ». [p 86]

¹ Le laari est une bantoue du groupe koongo (H10) classée en H10f. Il est parlé en République du Congo, en Afrique Centrale, dans la région du Pool qui compte 236 595 habitants. A Brazzaville, la capitale, il est utilisé comme langue véhiculaire par une large couche de la société à côté du lingala et du munukutuba qui bénéficient du statut de langue nationale. De nous jours, la plupart des locuteurs des dialectes koongo voisins parlent ne parlent que le laari, à tel point qu'aujourd'hui la frontière entre le laari et le kikoongo est devenue quasi-inexistante chez les locuteurs.

Pour notre part, l'analyse des marqueurs, sur la base des opérations mises en jeu plutôt que des morphèmes, a permis d'identifier le marqueur \acute{a} , comme invariant, qui a la valeur métalinguistique de 'non réalisé'. C'est un marqueur de modalité. Dubois & al. (2007 : 305-306) donne la définition suivante :

« [...] La modalité est une série d'éléments qui indiquent que le dictum, procès pur et simple, considéré comme débarrassé de toute intervention du sujet parlant, est jugé réalisé ou non, désiré ou non, accepté avec joie ou regret, et cela par le sujet parlant ou par quelqu'un d'autre que le sujet parlant ». [p. 305-306]

Il est récurrent dans les opérations énonciatives des verbes conjugués au futur, au subjonctif et à l'impératif.

Qu'il s'agisse de temps ou d'aspect, Mellet (1988) explique que tout est question de repérage énonciatif :

- « Résumons comment les différentes catégories du temps, de l'aspect et du mode naissent toutes d'une même opération fondamentale de repérage énonciatif :
- 1) l'instauration du point de repère et sa situation par rapport au nunc de l'énonciation date le procès qui lui est rapporté ; cette opération crée la catégorie du temps ;
- 2) le choix du repère et son type de relation au procès détermine également la vision qu'on a de celui-ci ; le point de repère devient point de vue et l'on obtient alors la catégorie de l'aspect.
- 3) si le choix du repère détermine en outre la possibilité de valider le procès, on assiste à l'émergence de la catégorie modale : seule l'instauration du repère par le sujet parlant permet d'amener le procès à existence ; cette existence est purement linguistique. » [p. 17]

Notre approche théorique et méthodologique est celle de la théorie de l'énonciation, initiée par Culioli (1999, 1990, 1985, 1982). Face à la complexité du fonctionnement du système verbal du laari, il a fallu recourir à d'autres outils que la logique structuraliste ou fonctionnaliste pour éclairer ces problèmes qui n'auraient pu l'être détectés autrement. Cela a permis d'étudier la langue par « elle-même » en

tenant compte de ses spécificités afin de s'écarter des intuitions et calques imposés par la langue de travail, en l'occurrence le français.

Cette démarche vise d'abord à identifier les valeurs contextuelles qui se dégagent des relations entre les unités afin de déterminer, par la suite, leurs invariants. Lorsque ceux-ci sont trouvés, il devient possible de décrypter les opérations mises en jeu, à partir de la combinaison des marqueurs qui donnent du sens à l'énoncé. Le travail du linguiste va jusqu'au niveau métalinguistique, purement cognitif, inaccessible à première vue, au-delà de l'observation empirique. Procéder ainsi permet de partir de la langue et non des concepts déterminés dès le départ.

Dans les lignes qui suivent, nous commencerons par montrer comment le marqueur \acute{a}

1. Le futur

En laari, le futur exprime la projection, par rapport au moment de l'énonciation, d'une action à réaliser plus tard. Mais cette réalisation reste incertaine. Cette incertitude est représentée par le marqueur á du non réalisé dans le verbe conjugué.

Dans la structure canonique du verbe conjugué à la forme affirmative, le verbe au futur tolère le pronom relatif qui occupe la première position, suivi du marqueur du sujet. La deuxième position reste vide (\emptyset). Le marqueur objet peut être incorporé dans le verbe conjugué. Il est suivi par la base composée du radical et de l'extension du verbale. Le marqueur \hat{a} , à ton haut, placé à la fin du thème verbal et de l'extension termine la construction. Le verbe n'a pas d'infixes personnels en position finale

Tableau 1. Le marqueur \acute{a} dans le verbe conjugué au futur

	Relatif	Marqueur	Temps	Marqueur	Base	Marqueur
		du Sujet	Aspect	Objet		de modalité
Futur			ø			á

Le verbe conjugué au futur peut être employé seul ou avec des semi auxiliaires. Il est également introduit par le marqueur *mbó* qui signifie « ensuite » de la consécution ; il

est, dans ce cas, un temps composé. Il porte aussi le marqueur *aak* de l'habituel. Dans ce contexte, il peut également être précédé par *mbó* « ensuite ».

Le futur peut ne pas être introduit par un marqueur.

(1) Ní zóo <u>nisíkirilá</u>

C'est elle je-Ø-compter sur-NR

'C'est sur elle [la force] que je compterai'

L'énoncé est introduit par ni « c'est » relié à l'anaphorique $z\acute{o}o$ « ceux-là » qui renvoie à $ngol\acute{o}$ « la force » (cl. 10). Il est suivi de $nisikiril\acute{a}$ /ni- $\underline{\emptyset}$ -sik-il-il- $\underline{\acute{a}}$ « je compterai », conjugué au futur, qui atteste le marqueur \acute{a} , à ton haut, du non réalisé. Il exprime ce que l'énonciateur fera au futur, qui atteste le marqueur \acute{a} , à ton haut, du non réalisé. Il exprime ce que l'énonciateur fera après le moment de l'énonciation, mais le procès du verbe reste fictif.

Le verbe conjugué au futur peut être suivi d'un infinitif :

(2) Maáma nikwéé talá

Maman je-FUT-aller-NR regarder

'J'irai rendre visite à maman'

Nikwéendá /ni-Ø-ku-yend-á/ « j'irai », conjugué au futur, est relié à *talá* « regarder ». Il porte le marqueur á du non réalisé. L'énonciateur projette d'aller, après le moment de l'énonciation, rendre visite à sa maman. Le verbe *talá* « regarder » exprime le but pour lequel il va se déplacer. Il est à l'infinitif. Son procès est également non accompli.

Le futur peut également être exprimé par le redoublement du verbe. Le premier verbe est à l'infinitif, le second porte le marqueur \acute{a} du non réalisé.

(3) Sa máalu, beetó ciná tucíná

fais pieds nous danser nous-FUT-danser-NR

'Fais vite, nous, nous allons danser'.

Le premier segment sa máalu « fais vite » est relié au second : beetó ciná tucíná « nous allons danser ». Dans le deuxième terme, ciná « danser » est relié à tucíná « nous danserons ». Beetó « nous » est le sujet de l'énoncé. Le verbe ciná « danser » est employé deux fois dans ciná tucíná « danser, nous danserons » qui signifie « nous allons danser ». Le premier ciná « danser » de cette séquence est à l'infinitif. Le second tucíná /tu-Ø-cin-á/ « nous danserons » est conjugué au futur. Il est placé à la fin de l'énoncé. Il est employé comme un semi-auxiliaire car il contribue à l'aspect du verbe ciná « danser ». Contrairement à la plupart des semi-auxiliaires, il est placé après l'infinitif. Pour Dubois & al. (2007 : 61) « On appelle auxiliaire de temps (ou auxiliaires verbaux) les verbes et locutions verbales qui, suivis de l'infinitif, expriment le déroulement ou l'achèvement d'une action, le factitif, l'inchoatif, etc. Comme aller, venir de, [...]. »

Tucíná « nous danserons » contribue au déroulement du procès de *ciná* « danser ». Il véhicule le procès en cours de celui-ci. *Ciná tucíná* signifie que les sujets de l'énoncé seront prochainement dans la situation où ils seront en train de danser. Cette construction exprime un futur proche. C'est ce qui ressort dans la vidéo d'où cet énoncé est extrait. D'ailleurs la mise en relation de *sa máalu* « fais vite » (dépêche-toi) avec *beetó ciná tucíná* « nous allons danser » montre que l'énonciateur veut que les choses se passent vite pour qu'ils dansent. Il y a donc une valeur supplémentaire de « bientôt » associée à cet énoncé. Cette forme relève de la conjugaison complexe.

1.1. *Mbó* « ensuite »

Le futur peut être également introduit par le marqueur $mb\acute{o}$ « ensuite ». Dans ce cas, il est projectif.

(4) Mwaaná <u>mbó</u> <u>kavútú</u> nyoongá l'enfant ensuite il-FUT-recommencer-NR se lamenter

'Le jeune homme va encore se lamenter'

Mbó « ensuite » est suivi du verbe kavutú /ka-Ø-vut-á/ « il recommencera » conjugué au futur. Le verbe kavutú « il recommencera » est, lui-même, suivi du verbe nyoongá « se lamenter » à l'infinitif. Le marqueur mbó « ensuite » véhicule l'idée que l'énonciateur projette de se lamenter. Mbó « ensuite » annonce que l'action exprimée par

le verbe aura lieu, qu'il est prévisible. Mais, elle reste non réalisée à cause de la présence du marqueur \acute{a} dans le verbe conjugué.

(5) Mbó <u>kakwendá</u> ku zaandú ensuite il-FUT-aller-NR à marché 'Elle ira [après] au marché'

Mbó « ensuite » est suivi de kakuweendá /ka-Ø-ku-yend-á/ « elle ira » qui porte le marqueur á du non réalisé. Il est au futur. Mbó « ensuite » exprime que l'action d'aller au marché se produira, qu'elle est prévue. Elle se produira après une précédente qui doit d'abord être achevée. Mbó « ensuite » est utilisé pour exprimer la consécution, le verbe qui le suit est, de surcroît, au futur.

1. 2. L'habituel aak

Le verbe conjugué au futur, caractérisé par le marqueur \acute{a} , peut également porter le marqueur aak de l'habituel : « on appelle habituel l'aspect du verbe exprimant une action qui se produit habituellement, qui dure et se répète habituellement. » (Dubois & al. 2007 : 230). Ce procès habituel est essentiellement quantitatif. Le marqueur aak apporte une valeur aspectuelle au verbe.

(6) Buzitu bwa bwíingi <u>baángaanaá</u>
respect celle de beaucoup ils-<u>FUT</u>-me donner-<u>HBT</u>-NR

'On me donne souvent beaucoup de respect'

Le verbe *baángaanaá* /ba-Ø-ku-n-gaan-aak-á/ « on me donne souvent » porte le suffixe habituel *aak* relié au marqueur á, à ton haut, du non réalisé. Il est conjugué au futur. Cet énoncé peut être paraphrasé par 'on me respecte souvent'. Cependant, il n'est pas exclu que l'énonciateur ne soit pas parfois respecté car l'itération exprimée par le marqueur *aak* n'est pas sans interruption. Elle a commencée avant le moment de l'énonciation et continue pendant cette période. Le marqueur á du non réalisé, exprime que l'itération se poursuivra au delà de ce moment. Le nombre de fois où le locuteur est respecté est plus important. Le terme *bwíingi* « beaucoup » augmente la quantité de ce nombre de fois.

(7) a. Ni zóo nisíkirilá buungú ni zóo <u>zinsarisaá</u>
c'est elle je-FUT-compter sur-NR parce que c'est elle qui-FUT-m'aide-HBT-NR
meenó

moi

'C'est sur elle que je compterai [la force] par ce que c'est elle qui m'aide souvent, moi.'

Zinsarisaa /zi-Ø-ku-n-sal-is-aak-á/ « qui m'aide souvent » porte le marqueur aak et la voyelle á, à ton haut, du non réalisé. Il exprime le procès habituel dans ce verbe. La force a soutenu le sujet, de manière répétée, avant et même pendant le moment de l'énonciation. Le marqueur á détermine que ce processus se poursuivra. Dans ni zóo nisíkirilá « je compterai sur elle » où le verbe est conjugué sans ce marqueur, le locuteur sait qu'il peut, plus tard, compter sur cette force car elle a fait ses preuve dans le passé et au moment de l'énonciation. Il est convaincu de l'aide que la force lui apporte souvent. Par contre dans :

(7) b. Ni zóo nisíkirilá buungú ni zóo <u>zinsarisá</u>
c'est elle je-FUT-compter sur-NR parce que c'est elle qui-FUT-m'aide-NR
'Je compterai sur elle [la force] par ce que c'est elle qui m'aidera.'

Il compte sur elle car il espère qu'elle l'aidera plus tard, à un moment ou à un autre, sans en être certain.

(8) Kaanda baánteesaaká zikámona yaandí mbó mpasí ils-<u>FUT</u>-lui-dire-<u>HBT</u>-NR les souffrances la famille ensuite qu'elle a vues lui fwení zámoná mpe aussi il doit les voir

'Sa famille lui répètera sans cesse que les souffrances qu'elle a endurées, lui aussi devra les endurer'.

Baánteesaaká /ba-Ø-mu-ta-is-aak-á/ « ils lui diront fréquemment » est caractérisé par le marqueur aak de l'habituel. Cette occurrence véhicule, à la fois, un procès quantitatif et qualitatif. Le procès exprimé par le verbe est à la fois répétitif et intensif. L'intensité est accentuée par l'itération, c'est pourquoi elle est traduite par « sans cesse ». Baánteesaaká « ils lui diront fréquemment » porte également la voyelle \acute{a} , à ton haut, qui exprime le non réalisé. Le marqueur aak donne un caractère aspectuel au verbe, tandis que la voyelle \acute{a} exprime la modalité temporelle du futur. De ce fait, le futur acquière une valeur aspecto-temporelle.

Le futur est caractérisé par la voyelle \acute{a} , du non réalisé, placée à la fin de la base verbale. Il peut être introduit par $mb\acute{o}$ « ensuite » qui détermine la consécution. Dans certains cas, le verbe au futur porte le marqueur aak de l'habituel qui apporte un aspect itératif au procès. Dans ce contexte, le futur devient aspecto-temporel.

2. Le subjonctif

Dans la structure canonique du verbe conjugué, le verbe tolère le marqueur du relatif suivi du marqueur du sujet et de la voyelle a, à ton bas, qui renvoie à la subjectivité du locuteur. La quatrième position est occupée par le marqueur objet suvi de la base verbale, du marqueur \hat{a} , à ton haut, du non réalisé.

Tableau 2. Le marqueur *a* dans le verbe conjugué au subjonctif

	Relatif	Marqueur du Sujet	Temps Aspect	Marqueur Objet	Base	Marqueur de modalité
Subjonctif			a			á

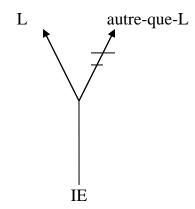
Le subjonctif peut ou ne pas être introduit par un autre marqueur. Lorsqu'il n'est pas introduit par un marqueur, il est placé au début de l'énoncé. Dans ce contexte, il permet au locuteur de formuler des excuses, de prodiguer des prodiguer des conseils, etc. Le subjonctif peut être introduit par le substantif *nzalá* (cl. 9) « envie » au début de l'énoncé. Il exprime, dans ce contexte, un désir. Il peut également être introduit par *ngaatú* « pour que » lorsque le verbe conjugué est au

début ou à la fin de l'énoncé. *Ngaatú* « pour que » détermine la cause. Le subjonctif peut également être employé avec *mbó* « ensuite » qui annonce la succession d'un nouvel évènement. Certains énoncés peuvent avoir deux verbes conjugués au subjonctif, l'un utilisé avec *nzalá* (cl. 9) « envie », l'autre avec *mbó* « ensuite ». Le verbe conjugué au subjonctif est aussi précédé d'un verbe conjugué à l'impératif au début de l'énoncé.

Le subjonctif peut être conjugué sans autre marqueur dans l'énoncé. Dans ce contexte, il est placé au début de l'énoncé.

(9). <u>Katulémvokelá</u> bu tuteéngi mukáandaándi il-SUBJ-nous pardonner-NR pour avoir lu sa lettre 'Qu'il nous pardonne d'avoir lu sa lettre.'

Katulémvokelá /ka-a-tu-lemv-ok-il- \underline{a} / « qu'il nous pardonne » est conjugué au subjonctif. Il est relié au second terme bu tuteéngi mukáandaándi « d'avoir lu sa lettre » qui lui est subordonné. Il porte la voyelle a, à ton bas, de la modalité. Celle-ci renvoie à la subjectivité de l'énonciateur, notamment à son engagement par rapport à la situation. La voyelle a, à ton haut, du non réalisé, se rapporte à l'éventualité qu'exprime le subjonctif. Pour l'énonciateur, L est envisagé parmi un ensemble de possibilités, noté autre-que-L. Il asserte que c'est L qui aura lieu : il valide L en I et barre le chemin allant de IE à E (IE \rightarrow E). Le schéma ci-après détermine le choix opéré par l'énonciateur qui manifeste sa subjectivité.



Dans ce cas-ci, l'énonciateur valide L *katulémvokelá* « qu'il nous pardonne». Il n'envisage pas une autre possibilité que celle-ci. Ce repérage reste malgré tout fictif

puisqu'il exprime le souhait de l'énonciateur.

2.1. Ncá « peut être »

Le subjonctif peut être introduit par le marqueur $nc\acute{a}$ « peut-être » qui introduit l'éventualité.

(10) Kasarila máyela mu buboté <u>ncá kanyaaká</u>
il-SUBJ-travaille avec intelligence en bien peut être il-SUBJ-s'épanouir-NR
kwaándi
pour lui

'Qu'il fasse preuve d'intelligence peut être qu'il s'épanouirait.'

Kasarila /ka-a-sal-il-á/ « qu'il travaille » est conjugué au subjonctif. Il est placé au début de l'énoncé. Il porte le marqueur a, de la modalité, après celui du sujet, et le marqueur á du non réalisé. Il est suivi du substantif máyela « l'intelligence » l'objet de l'énoncé. Ncá « peut-être » qui se trouve au milieu de l'énoncé est en relation avec lui. Il le relie avec le second verbe kanyaanká « qu'il s'épanouirait », conjugué également au subjonctif. Dans le premier terme, l'énonciateur prodigue un conseil en rapport avec máyela « l'intelligence ». Si le sujet use de son intelligence, l'éventualité de son épanouissement pourrait se produire.

 $Nc\acute{a}$ « peut-être » précédé d'un verbe à la forme négative, suivi d'un verbe au subjonctif, a la valeur contextuelle de « sinon » :

(11) Kalumutéelaándi <u>ncá</u> kamoná mpasi ne lui dites pas peut-être il-SUBJ-voir-NR souffrances 'Ne lui dites rien [sinon] il risque de souffrir.

Kalumutéelaándi /ka-lu-mu-ta-il-á-á-ndi/ « ne lui dites pas » est à la forme négative. Il est suivi de $nc\acute{a}$ « peut-être » relié à $kamon\acute{a}$ « qu'il voie » au subjonctif. Il introduit une éventualité redoutée. $Nc\acute{a}$ « peut-être » signifie « au risque de ».L'énonciateur choisit ces unités pou barrer le chemin qui mène à autre-que-L,

éventualité où l'énonciateur souffrirait. Cela lui permet de reste dans L, où le sujet de l'énoncé est sensé ne pas souffrir. Le procès du verbe reste inachevé.

2. 2. Nzalá (cl. 9) « envie » et ngaatú « pour que »

Le subjonctif peut être utilisé dans les énoncés où *nzalá* (cl. 9) « envie » et *ngaatú* « pour que » sont employés. Ceux-ci peuvent apparaître dans un même énoncé et être suivis, chacun, d'un verbe conjugué au subjonctif. *Nzalá* (cl. 9) « envie » exprime le désir, *ngaatú* « pour que », la cause. Le procès qu'ils véhiculent n'est pas réalisé mais simplement envisagé. *Nzalá*(cl. 9)« envie » introduit le subjonctif en début d'énoncé. Il ne peut pas être employé au milieu et à la fin de l'énoncé. *Ngaatú* « pour que », par contre, est toujours placé au milieu de l'énoncé.

(12) <u>Nzala nanwa</u> máamba kaá ntoontó ntáa moná envie je-SUBJ-boire-NR eau mais dégoût être en train de voir 'J'aimerais boire l'eau mais je suis dégoûté.'

L'énoncé est introduit par *nzalá* (cl. 9) « envie » qui nécessite d'être suivi par un verbe conjugué au subjonctif, c'est pourquoi il est suivi de *nanwa* /ni-a-nu-á/ « que je boive » relié à *máamba* « l'eau » l'objet de ce désir. *Nzalá* (cl. 9) « envie » exprime le souhait. Lorsqu'il utilise le subjonctif, l'énonciateur choisit L, et barre l'ensemble des autres possibilités représentées par autre-que-L. Etant donné que le verbe porte le marqueur á, à ton haut, du non réalisé, son procès reste fictif. D'ailleurs, le premier segment est relié à *kaá ntoontó ntáa moná* « mais j'éprouve du dégoût » par l'intermédiaire du marqueur *kaá*« mais » qui marque une opposition et ne lui permet certainement pas d'assouvir son désir en étanchant sa soif.

Ngaatú « pour que », appelle aussi le subjonctif. Il est placé à la fin de l'énoncé et traduit un procès envisagé mais non réalisé :

(13) Kuntéela <u>ngaatú</u> nazaabá dis-moi pour que je-<u>SUBJ</u>-savoir-<u>NR</u> 'Dis-moi pour que je sache.'

Dans cet exemple, *kuntéela* « dis-moi », placé au début de l'énoncé, est relié à *nazaabá* /ni-a-zaab-á/ « que je sache » par l'entremise de *ngaatú* « pour que ». *Ngaatú* « pour que » est toujours placé au milieu de l'énoncé et suivi d'un verbe conjugué au subjonctif. Il introduit la cause, exprimée par *nazaabá* « que je sache », pour laquelle l'énonciateur aimerait être informé. Le procès qu'il véhicule est simplement envisagé puisque le verbe, *nazaabá* « que je sache », qui le suit porte le marqueur á du non réalisé. Ici également, par rapport au schéma de l'éventuel, l'énonciateur valide L en I et barre le chemin qui va de IE à E. Il valide l'éventualité qui consiste à savoir et exclue les autres possibilités, c'est-à-dire, l'ensemble représenté par autre-que-L.

Il peut aussi arriver que le premier terme d'un énoncé introduit par *nzalá* (cl. 9) « envie », suivi d'un verbe conjugué au subjonctif, soit subordonné par un second terme, introduit par *ngaatú* « pour que », suivi également d'un verbe conjugué au subjonctif.

(14) <u>Nzala</u> kwaá nakuyúulá_ yaa <u>ngaatú nazaabá</u>
envie seulement je-SUBJ-te-demander-<u>NR</u> grand(e) frère/sœur pour que je-<u>SUBJ</u>-savoir-<u>NR</u>
'J'aimerais bien te [le] demander [ma chère] pour que je sache.'

L'énoncé est composé de : nzala kwaá nakuyúulá yaa « j'aimerais bien te [le] demander [ma chère] » et de ngaatú nazaabá « pour que je sache ». Le premier terme commence par nzalá(cl. 9) « envie » relié à nakuyúulá /ni-a-ku-yuul-á/ « que je te demande ». Il est mis en relation avec nazaabá « que je sache » par l'intermédiaire de ngaatú « pour que ». Nzalá « envie » (cl. 9) exprime que le procès est envisagé mais il n'est pas réalisé car le verbe nakuyúulá « que je te demande » porte la voyelle ádu non réalisé. Dans la subordonnée, ngaatú, qui introduit la cause,nakuyúulá « que je te demande », véhicule aussi un procès simplement envisagé. Le verbe nakuyúulá « que je te demande », avec qui il entre en relation, est lui aussi marqué par la voyelle á qui montre que le procès n'est pas effectif.

2. 3. *Mbó* « ensuite »

Le verbe conjugué au subjonctif peut être introduit par le marqueur mbó « ensuite » qui annonce un nouvel évènement.

(15) Kotá mu kitemó <u>mbó</u> <u>wamoná</u> mboongó bu

IMP-entrer-NR dans la ristourne ensuite tu-<u>SUBJ</u>-voir-<u>NR</u> l'argent manière

balúundilaá zo

ils gardent souvent ça

'Engage-toi dans la ristourne [après] tu sauras comment épargner.'

L'énoncé est composé de deux termes : kotá mu kitemó « engage-toi dans la ristourne » et mbó wamoná mboongó bu balúundilaá zo « après tu verras comment on fait pour garder l'argent ». Le marqueur mbó «ensuite » relie les deux segments. Le premier verbe kotá « entre » est à l'impératif. Il est caractérisé par la voyelle á, à ton haut du non réalisé. Dans le deuxième segment, le verbe wamoná /wu-a-mon-á/ est conjugué au subjonctif, il porte également la voyelle á, à ton haut. Les procès qu'ils expriment ne sont pas effectifs. Le marqueur mbó « ensuite » qui les relie s'inscrit aussi dans le cadre du non réalisé. Il exprime que la condition exprimée par Sit1 doit être remplie pour envisager l'éventualité exprimée par Sit2. Cet énoncé peut être paraphrasé par 'engage-toi d'abord dans la ristourne ce n'est qu'à partir de moment que tu comprendras comment on épargne'.

(16) Mbazi <u>mbóko wantéelá</u> kwaáni ntalá meé zolólo demain ensuite tu-<u>SUBJ</u>-me dire-<u>NR</u> pour moi si moi tu aimes '[Ce n'est que demain] que tu me diras si tu m'aimes.'

Le terme *mbazi* « demain » est relié à *mbóko* « ensuite ». *Mbazi* « demain » sert de repère temporel et situationnel. *Mbóko* « ensuite » sert d'intermédiaire entre l'évènement introduit par *mbazi* « demain » et celui exprimé par *wantéelá kwaáni ntalámeé zolólo* « que tu me dises si tu m'aimes ». *Wantéelá /*tu-a-me dire-á/ « que tu me dises » est caractérisé par le marqueur *a*, de la modalité, et le marqueur á du non

réalisé. Il faut d'abord attendre *mbazi* « demain » pour que l'allocutaire donne, par la suite, sa réponse. *Mbóko* « ensuite » favorise le passage de Sit1à Sit2. Dans ce contexte, *mbazi* « demain» n'a rien n'à avoir avec le futur puisqu'il renvoie non pas au futur, c'est-à-dire au temps mais à la situation, donc à la modalité; c'est d'ailleurs pourquoi le verbe qui le suit est au subjonctif qui relève de la modalité.

Tableau 3. Combinaisons et positions des marqueurs du subjonctif dans l'énoncé

Début d'énoncé	Milieu d'énoncé	Fin d'énoncé
Subj sans marqueur	<i>Ncá</i> « peut-être » + Subj	
Nzalá (cl. 9) « envie » +		
Subj		
	<i>Mbó</i> « ensuite » + Subj	
	Ngaatú « pour que »	Ngaatú « pour que »
	+ Subj	+ Subj
Nzalá (cl. 9) « envie » +	Ngaatú « pour que » +	
Subj	Subj	

Les verbes conjugués au subjonctif employés, sans marqueurs, sont attestés au début de l'énoncé. Ils apparaissent aussi, dans cette position, lorsqu'ils sont introduits par *nzalá* (cl. 9) « envie ». Les marqueurs *ncá* « peut-être », *mbó* « ensuite » et *ngaatú* « pour que » suivis des verbes conjugués au subjonctif sont placés au milieu de l'énoncé. *Ngaatú* « pour que » peut être utilisé avec un verbe conjugué au subjonctif placé à la fin de l'énoncé. Il peut également être employé avec *nzalá* (cl. 9) « envie » dans le premier terme d'un énoncé. Par contre *ncá* « peut-être » n'est employé que dans le deuxième terme d'un énoncé.

Le subjonctif est caractérisé par le a, placé après celui du sujet, et le marqueur \acute{a} du non réalisé placé à la fin de la base verbale. Il peut ou ne pas être introduit par un autre marqueur. Il est utilisé avec les marqueurs $nzal\acute{a}$ (cl. 9) « envie », $mb\acute{o}$ « ensuite », $ngaat\acute{u}$ « pour que » et $nc\acute{a}$ « peut-être ». Il exprime un souhait? Une éventualité, etc. Son procès reste fictif à cause du marqueur \acute{a} du non réalisé.

3. L'impératif

Le verbe conjugué à l'impératif ne tolère pas le marqueur du relatif; la première position reste donc inoccupée. La position du marqueur du sujet reste également vide ainsi que celle du marqueur de la modalité. Le marqueur objet peut être utilisé. La base verbale est suivie du marqueur \acute{a} , à ton haut, du non réalisé.

Tableau 4. Le marqueur á dans le verbe conjugué à l'impératif

	Relatif	Marqueur	Temps	Marqueur	Base	Marqueur
		du Sujet	Aspect	Objet		de modalité
Impératif	Ø	Ø	Ø			á

L'impératif employé à la deuxième personne du singulier permet d'exprimer un ordre à l'égard d'une personne hiérarchiquement inférieure. Mais, il peut arriver qu'un locuteur hiérarchiquement inférieur l'utilise à un supérieur pour formuler une demande. Le contexte situationnel dans lequel la construction est employée permet de le comprendre. La deuxième personne du pluriel est utilisée pour donner un ordre à un groupe d'individu lorsque l'énonciateur est de statut supérieur.

3.1. La deuxième personne du singulier

La deuxième personne du singulier est uniquement caractérisée par le marqueur á du non réalisé.

(17) Fukamá.

IMP-s'agenouiller-NR

'Agenouille-toi.'

Cet énoncé s'adresse à une mariée lors d'un mariage traditionnel. Le locuteur utilise l'impératif pour lui donner un ordre qu'elle doit exécuter. Le verbe *fukamá* /Ø-fuk-am-á/ « agenouille-toi » n'est relié à aucune autre unité. Il porte le marqueur \acute{a} , à ton haut, placé à la fin. Utilisé seul, il sert à identifier la deuxième personne du singulier. Cette voyelle exprime que le procès du verbe n'est pas réalisé.

Dans l'exemple ci-dessous, l'impératif est suivi d'un anaphorique :

(18) <u>Nwa</u> mó.

IMP-boire-NR la

'Bois ça.'

Le verbe $nwa / \underline{\emptyset}$ -nu- $\underline{\acute{a}} /$ « bois » est conjugué à l'impératif. Il est placé au début de l'énoncé et suivi de l'anaphorique $m\acute{o}$ « le » qui représente $malav\acute{u}$ « la boisson ». Le verbe porte le marqueur \acute{a} du non réalisé, seul indice de la deuxième personne du singulier en l'absence d'un marqueur du sujet. Le procès du verbe est considéré comme étant non accompli. Dans ce contexte, c'est la jeune mariée qui s'adresse à son père en lui tendant la coupe qui symbolise la dote apportée par sa belle-famille venue. L'impératif traduit une demande.

L'impératif peut être suivi d'un nom pour exprimer une demande.

(3) <u>Sa</u> máalu, beetó ciná tucíná

IMP-Faire-NR pieds nous danser nous-FUT-danser-NR

'Fais vite, nous, nous allons danser'.

Le verbe $s\acute{a}$ /Ø-sa-á/ « fais » est conjugué à l'impératif. Il porte également le marqueur \acute{a} du non réalisé. Il est conjugué à la deuxième personne du singulier. Le procès du verbe est considéré comme étant non achevé à cause de la présence du marqueur \acute{a} . $S\acute{a}$ « fais » est suivi de $m\acute{a}$ alu « les pieds » (cl. 6) avec qui ils forment l'expression idiomatique qui signifie « faire vite ».

Le verbe conjugué à l'impératif peut aussi tolérer un objet. Dans ce contexte, le préfixe ku (cl. 15) est utilisé au début de la construction :

(19) <u>Kuntéela</u> ngaatú nazaabá.

tu-SUBJ-savoir-NR pour que je-SUBJ-savoir-NR

'Dis-moi pour que je sache.'

Le verbe kunt'eela /Ø-ku-n-ta-il- \acute{a} / « dis-moi » est placé devant l'énoncé. C'est une variation qui s'est introduite dans la langue. Certains locuteurs disent simplement nt'eela « dis-moi ». Kunt'eela « dis-moi » porte le préfixe ku (cl. 15) suivi du marqueur n, de la première personne du singulier, de l'objet. Ce préfixe est utilité parce que le verbe est dépourvu de marqueur du sujet, comme s'il y avait un sujet. Le marqueur \acute{a} du non réalisé est placé à la fin du verbe. Il indique que le procès n'est pas effectif.

3.2. La deuxième personne du pluriel

L'impératif est également utilisé à la deuxième personne du pluriel.

(20) <u>Seeno</u> máalu.

IMP-faire-NR-vous pieds

'Faites vite'

Le verbe seeno / $\underline{\emptyset}$ -sa- $\underline{\acute{e}}$ -no/ « faites » est conjugué à la deuxième personne du pluriel de l'impératif. Il porte le marqueur \acute{a} du non réalisé relié au marqueur no. La voyelle \acute{a} s'est transformée en voyelle \acute{e} au contact et du marqueur no. Le marquer \acute{a} exprime que procès du verbe n'est pas effectif. Le marqueur objet no montre que le locuteur donne l'ordre à un groupe d'individus.

(21) Tooteeno zalá dyoó.

IMP-ramasser-NR-vous ordure cette

'Ramassez ces ordures.'

Le verbe *tooteno* /Ø-toot-é-no/ « ramassez » est conjugué à l'impératif. Il porte le marqueur á du non réalisé rattaché au marqueur *no* de la deuxième personne du pluriel qui indique que l'ordre est donné à un plusieurs personnes.

(22) Boó bee ná portable <u>naangunétyeenó</u>.

ceux qui sont avec portable soulevez un peu

'Ceux qui ont des portables, montrez les un instant.'

Le verbe *naangunétyeenó* <u>Ø</u>-naang-un-é-ci-<u>é</u>-no/ « soulevez un peu » porte le préfixe *ci* (cl.7) que les locuteurs traduisent littéralement par 'un peu' ou 'un laps de temps'. Cette forme contribue à exprimer la politesse. Elle adoucit l'ordre pour le

transformer en demande polie. On peut la traduire par « s'il vous plait ». Les marqueurs ne sont employés que dans les énoncés impératifs. Ces unités sont associées au marqueur \acute{e} du non réalisé et no, de l'objet, de la deuxième personne du pluriel. Le marqueur \acute{e} indique que le procès du verbe n'est pas réalisé.

Les verbes conjugués à l'impératif sont utilisés à la deuxième personne du singulier et du pluriel. Ils portent le marqueur \acute{a} , du non réalisé, placé après la base verbale qui exprime que le procès du verbe est resté fictif. La deuxième personne du singulier ne porte aucun autre morphème en dehors du marqueur \acute{a} . Le pluriel est caractérisé par le marqueur objet no.

Tableau 5. Le marqueur á dans le futur, le subjonctif et l'impératif

	Relatif	Marqueur du Sujet	Temps Aspect	Marqueur Objet	Base	Marqueur de modalité
FUT			ø			á
SUBJ			ø			á
SUBJ	Ø	Ø	ø			á

Le futur se distingue du subjonctif par l'absence du marqueur a de la modalité qui renvoie à la subjectivité du locuteur. L'impératif se distingue des deux autres par le fait qu'il est dépourvu de marqueur du sujet. Mais leur procès demeure fictif à cause du marqueur \hat{a} , du non réalisé.

Conclusion

En laari, le futur, le subjonctif et l'impératif sont conjugués avec le même marqueur \acute{a} du non réalisé de la modalité. Le futur est employé seul ou combiné avec des semi-auxiliaires ou avec le marqueur $mb\acute{o}$ « ensuite » de la consécution. Il est aussi caractérisé par le marqueur aak de l'habituel qui lui donne une valeur aspectuelle. Le subjonctif est utilisé seul ou précédé des marqueurs $nzal\acute{a}$ (cl. 9) « envie » du souhait, $ngaat\acute{u}$ « pour que » de la cause, $nc\acute{a}$ « peut-être » de l'éventualité et $mb\acute{o}$ « ensuite » de la consécution. L'impératif se conjugue à la deuxième personne du singulier et du pluriel. Le verbe au singulier porte uniquement le marqueur \acute{a} du non réalisé. Le

pluriel est caractérisé par le marqueur objet no placé après le marqueur du non réalisé transformé en voyelle \acute{e} . Le procès des verbes conjugués au futur, au subjonctif et à l'impératif, n'est pas effectif. Le marqueur \acute{a} a la valeur métalinguistique de 'non réalisé' qui les rend non effectif.

Références

Dubois Jean 2007 : Grand dictionnaire : Linguistique et Sciences du langage, Paris, Larousse.Culioli Antoine (1999) : *Pour une linguistique de l'énonciation : Formalisation et opérations de repérage*, T2 , Paris, Ophrys.

Culioli Antoine (1990): Pour une linguistique de l'énonciation: Opérations et représentations, T1, Paris, Ophrys.

Culioli Antoine (1985) : *Note de séminaire de DEA 1983 – 1984*, département de Recherche de Recherches Linguistique, Poitiers, Université Paris 7.

Culioli Antoine (1982) : Pour une linguistique de l'énonciation : Domaine notionnel, T3, Ophrys.

Jacquot André (1971): *Etude descriptive de la langue laadi*, Brazzaville, ORSTOM. Mellet Sylvie (1988): « Temps, mode et aspect : de l'unité des catégories verbales », pp in *L'information grammaticale*, volume 38, N° 1, 52 : 16-18, 52p. Peeters Picabia Léila (2002) : « La primauté du temps pour l'interprétation du sujet : le cas du lari » pp 113-126. In : *La syntaxe de la définitude*, Recherches linguistiques de Vincennes 31, Presses universitaires de Vincennes, 180 p.